



démission suite a un retrait de permis

Par **beagilbe**, le **25/09/2012** à **20:43**

suite a une infraction au code de la route le responsable logistique m'a fait comprendre après avoir perdu mon permis de conduire qu'il ne devait plus me faire conduire donc que je devais donner ma démission chose que j'ai fait. Question : ai-je droit au chômage et aux autres indemnités .

Par **P.M.**, le **25/09/2012** à **20:54**

Bonjour,

Il ne s'agit pas d'une démission considérée comme légitime pouvant vous ouvrir droit à indemnisation par Pôle Emploi et vous auriez dû attendre d'être éventuellement licencié...

Si c'est tout récent, vous pourriez éventuellement essayer de revenir sur votre démission par lettre recommandée avec AR en indiquant qu'elle vous a été extirpée sous la pression...

Par **beagilbe**, le **27/09/2012** à **08:35**

Bonjour, Le délégué du personnel m'a fait savoir que je devais écrire a la commission paritaire de l'assédic AR en leur précisant que j'ai eu la pression pour démissionner car dans le cas contraire je suis a la rue avec une femme handicapée et une maison a payer :ça sent mauvais si je ne touche rien .

Cordialement

Par **P.M.**, le **27/09/2012** à **17:12**

Bonjour,

La commission paritaire ne vous accordera l'indemnisation qu'après 4 mois de chômage en justifiant notamment d'une recherche intensive d'emploi, mais vous faites comme vous voulez car vous avez déjà perdu plusieurs jours pour remettre en cause votre démission...

Par **beagilbe**, le **27/09/2012** à **20:20**

bonjour, je vais faire un courrier en recommandé a mon patron car au départ il m'a dit :tu touche les indemnités il n'y a pas de raison,et aujourd'hui quand je lui redemandé il n'était pas sur de lui et il me répond : tu sais les lois changent tellement ! En plus il ne m'a toujours pas donné mes papiers ni ma paye depuis le 15/09 que je suis allé m'inscrire au pôle emploi ,il me dit de repasser lundi 1/10 .Au départ il a donné les papiers au comptable avant de partir en vacances (15/09/2012) et aujourd'hui il faut qu'il récupère les papiers chez le comptable ???? Lui il se fout de ma gueule jusqu'à ce que ça dégénère.

Cordialement

Par **P.M.**, le **27/09/2012** à **20:28**

L'ennui, c'est que votre démission semble remonter à plusieurs semaines...